



Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Salle des fêtes de Sorbs

19 juin 2026



Personnes présentes

65 personnes présentes et excusées

39 personnes présentes : ANNEXE feuille de présence

7 pouvoirs :

1. *Mme Claudie Houssard_ Association CEN Occitanie*
2. *Mme Aurélia Troupel- Sorbs/ Université de Montpellier*
3. *M Norbert Causses pour la FD Chasse 30,*
4. *M Guillaume Perrier- apiculteur Sorbs*
5. *M Roig pour la Communauté des communes Lodévois et Larzac,*
6. *Président Parc naturel dans grands Causses,*
7. *Mme Brigitte Montaigne*

14 Excusés votants sans pouvoir :

1. *Sous-préfecture de Lodève*
2. *M Bruno MELEARD - Commune Rogues*
3. *M Laurent Pons – Commune de Vissec*
4. *M Didier Ravaille- Communauté des communes Lodévois et Larzac*
5. *Mme Manon Bourg - Syndicat mixte du site du cirque de Navacelles*
6. *Mme Amélie Bodson_ Association Terre en partage*
7. *Mme Critelina Fernandes _ Association Graine de Jade*
8. *Mme Agnès Zuccali – Association Jardin d'Altout*
9. *Mme Dominique Timsit – Association Argile en tête*
10. *Mme Joëlle Jourdan - Association Art et Nature*
11. *M. Jean-Claude Rossignole_ Association Œuvre d'eau*
12. *M Guilhem Aussibal*

5 Excusés non-votants

1. *Cabinet Axiome*
2. *Hérault Tourisme*
3. *Mme Florence – Association Roule contact*
4. *M Nicolas- Association En Vies En Jeux 12*
5. *Mme Mélanie Kessels- Association les petits Mouflets*

Ordre du jour

1. *Approbation rapport moral*
2. *Approbation rapport activités 2025 et perspectives 2026*
3. *Approbation du rapport et des comptes annuels 2025 et perspectives 2026, affectation du résultat*
4. *Gouvernance et équipe technique, vote des cotisations*
5. *Election du conseil d'administration 2026 – 2028*
6. *Ateliers tournants*
7. *Questions diverses*

Mot d'accueil de la Présidente

Mme Claire Van der Horst, présidente de l'association souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes venues.



Rapport moral

Le rapport moral est lu par M Fabrice Grillon, vice-président



Association des Causses Méridionaux du Lodévois et du Viganais créée en 1994 labellisée CPIE qui intervient sur les départements du **Gard et de l'Hérault** ! Le territoire d'intervention de l'association est entièrement inclus dans le périmètre du Bien « **Causses et Cévennes paysage culturel vivant de l'agro-pastoralisme méditerranéen** » reconnu par l'**UNESCO**. Elle pose les jalons de l'approche environnementale que nous portons en capitalisant sur le pastoralisme séculaire dans le territoire qui en fait toute sa **richesse humaine et territoriale et sa biodiversité** !

L'association a été créée pour animer un **développement concerté et durable** de son territoire d'intervention via la mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale de façons transversales entre élu(e)s, socioprofessionnels et le tissu associatif. Le pari du départ est aujourd'hui plus que jamais de **faciliter les synergies locales** en travaillant la complémentarité et le dialogue entre les partenaires et acteurs des territoires.

Cette association a pour **objet général** :

- Connaître, protéger et gérer la faune, la flore et leurs habitats et plus généralement la Biodiversité,
- Faire connaître et promouvoir, auprès de tout public, le patrimoine naturel, le patrimoine culturel et l'agropastoralisme de son territoire d'intervention,
- Éduquer et sensibiliser tout public sur les thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et du développement durable,
- Participer au développement concerté et durable de son territoire d'intervention,

- Promouvoir et participer aux actions de valorisation et de réhabilitation du patrimoine naturel et culturel,
- Partager ses connaissances.

En outre du label CPIE, l'Association des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Vignais est une **structure de l'Économie Sociale et Solidaire** qui adhère aux valeurs des mouvements d'Éducation Populaire.

L'association conduit donc des actions d'intérêt général et poursuit un **objectif d'utilité sociale**. Elle contribue, par ses activités, à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social et au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.

Elle **concourt à la transition énergétique et au développement durable** dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative.

Comme pour toute association, les parties financière et la trésorerie sont les nerfs de la guerre et ont mobilisé beaucoup d'énergie de l'ensemble du CA et de la directrice pendant toute la durée du mandat !

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2026. Les perspectives financières attendues pour **2025 avec un atterrissage à + 13 922 €**.

Ceci démontre et **confirme la trajectoire de redressement budgétaire** de l'association qui était au plus mal il y a quelques années en arrière. Mais il faut raison garder et rester prudent ! Ce que l'on peut retenir de l'analyse financière 2025 :

- Le compte de résultat de l'année 2025 présente un total de 268 038 €, après répartition du résultat de l'exercice, avec des signes très positifs et encourageants ;
- un accroissement des créances (+ 16 %) et des disponibilités (+ 57 %) dans l'actif circulant ;
- au passif, une nette augmentation des produits constatés d'avance + 78 % et une diminution des dettes de -24 % ;
- A noter enfin, que les dettes (94 942€) sont bien inférieures que les créances (228 508€) ;
- L'année 2025 se termine avec un résultat excédentaire d'un peu plus de 13 922 € permettant de renflouer les fonds propres, comme en 2024 ;

Le budget s'est donc stabilisé en 2024 et continue sa dynamique positive. **Malgré tout, les difficultés de trésorerie subsistent** et sont d'actualité. Le dossier auprès de France Active et de la Caisse d'Épargne visant à sécuriser la trésorerie a pleinement rempli son objectif.

Trois points sont à noter concernant les financeurs :

- **une baisse des financements** comme annoncé par le Conseil Régional d'Occitanie de 5 % chaque année depuis 2 ans et une très forte baisse du soutien du Conseil départemental de l'Hérault - 70 %.

- Toutefois, on salue **l'engagement des collectivités** qui malgré le contexte tendu pour tous ont continué de nous soutenir de manière notable quand on compare à d'autres associations. Ceci démontre bien notre rôle et importance dans le territoire
- On remarque également la présence **de 3 nouveaux financeurs** dont en particulier l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant significatif 20 282 €, l'Office français de la biodiversité et les Quartiers prioritaires de la ville de Lodève avec la Communauté de communes du Lodévois et Larzac.

Là, nous démontrons que les messages ont été entendus et que nous avons intégré une position de proactivité vis-à-vis des financements et de la diversification.

Enfin le montant des produits de services et cessions est en net baisse et plus particulièrement les animations de près de - 72 %. Ceci est à mettre en miroir de la baisse très nette des achats et plus particulièrement des prestations de services dans les charges (- 56 %) se traduisant soit par un travail reporté si des perspectives financières se présentent, soit que ce travail a été réalisé en interne.

Les charges de personnel quant à elles enregistrent une baisse modérée de 6 %. L'association, comme bien d'autres actuellement est comme prise en étau, entre le redressement des comptes incontournable, le contexte d'incertitudes sur la pérennité des financements par subventions et les urgences écologiques et climatiques.

Soulignons que la maîtrise de ce budget a entraîné davantage de tâches réalisées en interne, parfois au détriment de la sous-traitance aux membres du réseau, une réorganisation interne de la charge de travail, mais aussi des choix dans les dépenses qui nous ont conduits à renoncer à la création de certains supports pédagogiques ou mener certains suivis importants ! **On ne peut dresser le bilan sans souligner le soutien sans faille de l'URCPIE et de l'UNCPIE**, les facilités qu'elles nous accordent et les projets dans lesquels elles nous associent nous sont précieux.

Il nous faut exprimer notre reconnaissance vis-à-vis de tous nos partenaires financiers, sans qui rien ne serait possible, Etat, Dreal, Drages et DDTM, Conseil Régional, Conseils départementaux de l'Hérault et du Gard, ComCom du Lodévois Larzac, Syndicat mixte du Grand site de Navacelles, Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Ville de Lodève, PNR des Grands Causses.

Concernant le budget **prévisionnel 2026**, avec une approche prudente nous comptons sur une **hausse de 84 341 €** afin de pérenniser les projets et ainsi les postes.

Notons que :

- Les produits constatés de l'année 2025 (106 877€) apportent une certaine assurance à ce budget ;
- La stabilité et robustesse de l'Union Régional des CPIE et du Parc Régional des Grands Causses,
- L'attente du déploiement futur de projets avec nos partenaires tel que le Pays cœur d'Hérault, Syndicat centre Hérault, la Comcom du Lodevois et Larzac ou encore du



Pays Viganais ou celle des Causses Aigoual Cévennes nous laisse maintenir l'espoir de cette avancée.

Nous restons ce pendant prudent avec la baisse générales des subvention publiques, notamment sur de gros projets en cours de déploiement tel que Polliniz'acteurs (financement FEDER, OFB, FNAD via l'UR CPIE) ou encore des projets en lien avec l'Agence de l'eau Rhône » Méditerranée Corse.

Suite, aux rénovations des locaux de l'association en 2023, qui a permis l'isolation du bâtiment et le changement de chaudière dont nous pouvons à ce jour confirmer une amélioration énergétique et économique. Nous remerciant encore eu fois la commune pour ces travaux.

Il convient de rappeler et remercier à nouveau l'équipe salariée qui s'implique et accepte le virage de répondre à des appels à projets, avec toutes les découvertes que cela engendre, mais je crois que l'on apprend et que l'envie et l'énergie est toujours là.

Le CPIE c'est une équipe engagée : salariés, CA, bureau, association qui croient tous en cette vision commune et l'intérêt de l'association.

Les **grandes lignes des projets 2025** et les projets envisagés pour 2026

Les quatre objets de l'association :

1. Mise en réseau
2. Sensibiliser et éduquer
3. Accompagner les territoires
4. Observer et préserver

1. Mise en réseau

Vie associative, Mise en réseau les acteurs, partager les ressources, animation du réseau interne, implication dans les réseaux et outils de gestions gestion et de planification externes, Participation aux groupes de travail des réseaux, Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement, Communication...

A noter pour 2025 :

- **Communication plus dynamique et plus de visibilité** via le renouvellement des outils de communication avec plus de 1200 destinataires par lettre d'information ;
- 1 Assemble générale et Comite orientation le 16 mai 2025 avec 35 personnes ;
- 3 Conseil d'administration et 5 Bureaux ;
- 59 d'adhérents (en baisse par rapport à l'année dernière, année exceptionnelle) ;
- 2 Comités opérationnels ;
- **13 Membres adhérents ;**
- 1 séminaire d'équipe dont une journée à l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes.

A noter pour 2026 :

- Renforcer implication géoparc UNESCO Terre d'Hérault ;
- Redynamiser la vie associative et améliorer le travail en réseau ;
- Mieux faire connaître l'appui que l'on peut offrir aux communes ;

- 
- Réflexion pour le centre de ressources, maison de l'agro pastoralisme : il est indéniable que Le Caylar est une porte d'entrée stratégique dans le territoire et un village étape incontournable ;

2. Sensibiliser et éduquer tous les publics

Interventions auprès de la jeunesse, du grand public, Réalisation d'outils pédagogiques et valorisation des publications.

A noter pour 2025 :

- **Secteur le plus touché par les baisses de financements publics ;**
- **107 séances dans 23 classes avec 645 élèves** ont ainsi pu explorer plusieurs thématiques en lien avec l'environnement (contre 960 élèves rencontrés, 184 interventions en 2024) ;
- **Baisse également du nombre de sorties grand public** : 27 actions programmées auprès de 730 personnes contre 882 personnes rencontrées en 2024 lors de 42 interventions ;
- Poursuite du travail sur les publications sur les techniques de la pierre sèche et préservation des mares et lavognes de notre territoire.

A noter pour 2026 :

- Aux regards des fortes chutes de financements publiques, le CPIE doit repenser ces projets et déployer de nouveaux partenaires pour maintenir des actions auprès des jeunes et moins jeunes car ce sont eux les usagers et décideurs de demain.
- **Nouveau partenariat avec le centre LUTEVA** de Lodève grâce au Parc Naturel des Grands Causses, et nos financements quartier prioritaire de la ville de Lodève ;
- Poursuite des actions en cours avec déploiement es projet en lien **avec l'alimentation et les paysages**
- Renforcer notre présence dans la Gard

3. Accompagner les territoires

Mobilisation des citoyens dans leur pouvoir d'agir, appui des professionnels du tourisme, accompagnement des agriculteurs et des établissements scolaires en démarche de développement durable, appui aux communes.

A noter pour 2025 :

- Grâce à la **confiance du Parc Naturel des Grands Causses**, déploiement du projet Défi Familles avec le centre social du LUTEVA de Lodève dans les QPV de la ville de Lodève ;
- Accompagnement pour le **déploiement des Atlas de la biodiversité** et des plans d'action qui en découlent ;
- Poursuite des projet UR CPIE : Actions en faveurs des trames vertes et bleues, actions en faveur de la préservation des pollinisateurs sauvages, actions pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens, accompagnement vers la sobriété numérique et énergétique.

A noter pour 2026 :

- **Impulser de nouveaux atlas de la biodiversité communale ou intercommunales ;**
- Poursuivre et développer nos actions en faveur de la santé via la prévention contre les **perturbateurs endocriniens** ;
- Renforcement du volet **restauration et préservation des mares et lavognes**, accompagnement à la préservation de la ressource en eau notamment en milieu agricole Caussenard.

4. Observer et préserver

Connaître le territoire et suivre son évolution, Mise en œuvre d'outils de gestion et préservation de la biodiversité, veille naturaliste

A noter pour 2025 :

- **Coordination départementale Ambroisie et chenilles processionnaires** ;
- Animation des **3 sites n2000** et révision du DOCOB Causse du Larzac ;
- Inventaire des populations et des gîtes de **Chiroptères** ;
- Améliorer la fonctionnalité écologique d'un réseau de mares sur le Larzac.

A noter pour 2026 :

- Renforcement de la valorisation des **sciences participatives** ;
- Développement du volet d'accompagnement aux effets du changement climatique ;
- Renforcement des actions en faveur des chauves-souris et mares du territoire.

D'un point de vue équipe

À la suite de la dernière AGE qui s'était tenue aux Rives en 2023, nous avons convenu tous ensemble de renouveler dans leurs fonctions les membres du CA jusqu'à 2026 année des élections municipales. En effet, il convient du fonctionnement quadricéphale de la gouvernance qui fait toute la richesse de l'association avec 4 collèges : Les collectivités, Les associations, Les socioprofessionnels, La société civile. Cette richesse et cet engagement de chacun est réellement singulier !

Bénévoles et gouvernance ; **10 administrateurs** actifs et impliqués

1. VAN DER HORST Claire Présidente
2. GRILLON Fabrice
3. RANDON Christian
4. POZO José
5. HOUSSARD Claudie
6. VALGALIER Régis
7. PONS Laurent
8. CAUSSE Norbert
9. TRINQUIER Jean
10. DAVAL Mathieu

Nous avons compté 3 démissions pendant la mandature

DURAND Sophie

DURAND Martine

TEISSERENC Xavier

L'équipe salariée de 4,1 ETP en 2025 se compose comme suit :

- Claire,
- Mylène, en congé parental remplacée par Estelle en 2025 puis Coralie en 2026,
- Hanna, remplacée par Mathieu puis par Soraya en 2025,
- Soraya en alternance depuis septembre 2026,

- Noémie et Tess stagiaire en 2025,
- Lena et Louise stagiaires 2026 ;
- Maud, directrice de l'association,

Malgré les contraintes budgétaires, les incertitudes sur les financements et les défis environnementaux toujours plus pressants, notre association a démontré sa capacité d'adaptation, sa résilience comme le territoire et surtout sa détermination.

Les **résultats obtenus sont le fruit d'un travail collectif remarquable** porté par les salariés, les bénévoles, les administrateurs, les financeurs, les collectivités, les adhérents et l'ensemble de nos partenaires. Nous abordons 2026 avec prudence, mais aussi avec confiance. Car si les financements ne tombent pas du ciel, les idées, l'engagement et l'énergie, eux, continuent de pousser sur notre territoire avec une belle vigueur !

Pour conclure, je dirais que l'année 2025 nous rappelle que notre association, c'est un peu comme une randonnée sur les causses méridionaux. Il y a parfois des montées qui font souffler, quelques passages caillouteux qui demandent de l'attention. Mais surtout et aussi des pauses où l'on rencontre des belles personnes et on contemple des magnifiques paysages forgés par l'agropastoralisme qui donnent envie de continuer le chemin en le protégeant toujours plus !

RAPPORT MORAL 2025 VOTE A L'UNANIMITE

Présentation du rapport d'activités 2025 et perspectives 2026

Actions réalisées par une équipe de 4 salariés et renforcé par des stagiaires : 4,1 ETP 2025

Poste de direction : Maud DE FALVARD

- ❖ **Poste Educatrice à l'environnement** : Mylène LENZI (congé maternité/parental Mars25/septembre27) remplacé par Estelle MASSE (mars /juillet 2025), puis Coralie ATAI (à partir d'avril 2026)
- ❖ **Poste chargée de projets sensibilisation et accompagnement du territoire** : Claire LEVINE
- ❖ **Poste chargée de projets Agri-Environnement et accompagnement du territoire** : Hanna MULLER (congé de maternité/parental (mars 24/septembre25) remplacé par Mathieu DAVAL (mars2024/janv2025) puis Soraya PERCHEC (mars 2025)
- ❖ **Poste en contrat d'apprentissage Licence Etudes et Développement des Espaces Naturels** (sept 2025/août 2026) Soraya PERCHEC
- ❖ **Stage communication et relations extérieures** 2025 : Noémie BERGER Faculté de droit et de science politique de l'Université de Montpellier
- ❖ **Stage Construction d'un projet autour de la récupération des eaux de pluie dans exploitations agricoles** : Stage 6 mois en 2026 avec Lena FUSTER
- ❖ **Agrément de service civique** ouvert en 2025 qui nous permet d'accueillir Lisenn LEGENDRE de mai à novembre 2026

Équipe enrichie par

- ❖ **Gestion sociale et comptable de l'association** : Le GEG2A (Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative des Associations) :
- ❖ **Expertise comptable** : Cabinet Consileo

ANNEXE : Rapport d'activités 2025 (complet et synthétique) + Power point de présentation

Ce rapport est présenté par l'ensemble de l'équipe à tour de rôle :

- Maud pour la mise en réseau
- Claire pour l'axe sensibilisation
- Claire et Soraya pour l'axe accompagner
- Soraya + Hanna pour l'axe observer/ préserver



VOTE A L'UNANIMITE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Rapport financier 2025 et perspectives

Introduction Régis Valgalier vice-trésorier, Ecrit Par Claudie Houssard trésorière et Régis Valgalier vis trésorier en collaboration avec Maud



Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2026.

Les **perspectives financières attendues pour 2025** sont bien au rendez-vous, confirmant la **trajectoire de redressement de la situation budgétaire** sur laquelle se trouve l'association depuis 2024 ; ce qui est très rassurant, sans toutefois nous faire perdre raison et lucidité.

En effet le **contexte** actuel est celui d'offensives très **régressives** contre les politiques écologiques et plus globalement les sciences, qui s'accompagnent de pertes de soutiens financiers, alors même qu'on est en urgences climatique et sociale. Le contexte c'est aussi la situation du secteur associatif qui a historiquement présenté une dynamique forte de création d'emplois à l'échelle nationale, et qui subit la perte de plus de 12 300 emplois en 2025, selon un rapport de l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, publié en avril 2026.

Comme le montreront Franck et Christine du GEG2A, le compte de résultat de l'année 2025 présente un total de **268 038 €** (- 21 890€), est en légère diminution de **8 %** par rapport à 2024, après répartition du résultat de l'exercice, avec des signes très positifs et encourageants :

- un **accroissement des créances** (+16%) et des **disponibilités** (+57%) dans l'actif circulant ;
- au passif, une **nette augmentation des produits constatés d'avance** de 60 000 € à 107 000 € soit une hausse de + 78 %) et une diminution des dettes (-24 %) ;

- les **dettes** (94 942€) **sont bien inférieures** que les créances (228 508€) ;
- une **provision pour risque** de paiement partiel est constituée (20 000 €) compte tenu de nouveaux financeurs et des incertitudes budgétaires du contexte actuel et des difficultés de trésorerie de l'année passée.

L'année 2025 se termine avec un **résultat excédentaire** d'un peu plus de **13 922 €** permettant de renflouer les fonds propres, comme en 2024. Fonds propres atteignent un montant de 38 500 € dont un apport de 20 000 € de France Active à rembourser.

Ainsi, le budget s'est stabilisé en 2024 et continue sa dynamique positive. **Malgré tout, les difficultés de trésorerie subsistent** et sont d'actualités. Le dossier auprès de France Active et de la Caisse d'Épargne afin de sécuriser la trésorerie a pleinement rempli son objectif. Ces difficultés sont gérables avec la cession de créances à la banque sous forme de Dailly. Mais ces cessions coûtent cher en répondant à un besoin ponctuel. Il pourrait être envisagé comme le font certaines fédérations d'associations de conclure une convention-cadre entre l'UN CPIE et la Banque des Territoires donnant la possibilité d'ouverture de crédits sur plusieurs années à hauteur des besoins des CPIE. **Nous tenons à rappeler que cela n'aurait pas été possible sans le soutien de nos partenaires qui nous avons fait confiance en nous accordant différents échéanciers**, ce qui nous a permis de rester actif et développer les actions nécessaires pour faire face à la situation, nous tenons à les remercier très sincèrement.

Plusieurs points sont à noter :

- une baisse du soutien du **Conseil Régional d'Occitanie** de **5 %** chaque année depuis 2 ans et une très forte baisse du soutien du **Conseil départemental de l'Hérault (- 70 %)**. En conséquence, il faut revoir le tarif des activités payantes, aussi celui des interventions scolaires et rechercher d'autres sources de financement plus aléatoires, moins pérennes et surtout d'un montant moindre.
- on remarque également la présence de 3 nouveaux financeurs dont en particulier **l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse** pour un montant significatif (**20 282 €**), **l'Office français de la biodiversité** et le projet Défi Famille via le **Parc Naturel des Grands Causses** et les **Quartiers prioritaires de la ville de Lodève** avec la Comcom Lodévois et Larzac.
- il faut noter des changements d'écritures comptables, qui se traduisent par des mouvements (migrations) de montants de subvention à convention et de convention à autres produits de gestion courante.

Ce qui nous amène à **rappeler l'importance des subventions dans la mise en œuvre des politiques publiques**, comme créatrices de richesses sociales, économiques, environnementales dans l'intérêt général, sur les territoires. En effet, le rapport du CESE Lance une alerte sur l'urgence à agir pour pérenniser les associations car elles assurent des pans entiers de services d'intérêt général et non marchands auprès d'un large public et dans tous les territoires et en cela, elles forment un véritable ciment sociétal. » Pour soutenir les associations, il existe plusieurs leviers qui peuvent être mobilisés par les collectivités locales :

- Développer et **mettre en place des politiques publiques ambitieuses** en favorisant la coopération entre les acteurs : collectivité, associations, entreprises... ;
- **Réaffirmer la place centrale de l'éducation à l'environnement** et de la mobilisation citoyenne dans les politiques publiques : sans connaissance et sans engagement de tous les acteurs, pas de transition réussie ;
- **Soutenir explicitement l'initiative associative** comme moteur d'innovation démocratique et environnementale ;
- Repenser les arbitrages financiers : **trouver un équilibre entre la subvention**, qui soutient la mission d'intérêt général, **et la commande publique**, qui répond à un besoin ponctuel ;
- **Clarifier les critères d'attribution des aides publiques** en valorisant la plus-value sociale, environnementale et territoriale des actions menées.

Enfin le montant des produits de services et cessions est en net baisse et plus particulièrement les **animations de près de 30 000 € (- 72 %)**. Ceci est à mettre en miroir de la **baisse très nette des achats et plus particulièrement des prestations de services** dans les charges (- 56 % ; - 20 000 €) se traduisant soit par un travail reporté si des perspectives financières se présentent, soit que ce travail a été réalisé en interne. En 2025 nous avons notamment perdu notre partenariat avec la Comcom Pays Viganais à la suite du changement de technicien. Les charges de personnel quant à elles enregistrent une baisse modérée de 6 % (10 000 €).

Au vu des ajustements qui sont opérés, il y a lieu pour les membres et administrateurs de l'association d'analyser ce que cela signifie en termes d'organisation et de forte charge de travail en interne, d'évolution de la dynamique de réseaux partenarial, une composante majeure de l'identité des CPIE, mais également parfois de renoncement à créer des outils pédagogiques ou à acquérir et mettre à jour des données de suivi d'espèces dans un territoire particulièrement reconnu pour son patrimoine exceptionnel ; un jour viendra où on nous dira, circulez il n'y a plus rien à voir Il ne faudrait pas en arriver là !

Et précisément, il convient de souligner le soutien sans faille de l'URCPIE et de l'UNCPIE, les facilités qu'elles nous accordent et les projets dans lesquels ils nous associent. On peut citer dans les perspectives très encourageantes le projet pluriannuel LIFE Adaptation pour faire de la région un territoire d'expérimentations (LIFE= l'instrument financier pour l'environnement de la Commission européenne) déposé par le Conseil régional d'Occitanie et qui associe les CPIE au travers de l'Union régionale.

Il nous faut exprimer notre reconnaissance vis-à-vis de tous nos partenaires financiers, sans qui rien ne serait possible, Etat-Dreal, Drages et DDTM, Conseil régional, Conseils départementaux de l'Hérault et du Gard, ComCom du Lodévois Larzac, Syndicat mixte du Grand site de Navacelles, Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Ville de Lodève, PNR des Grands Causses... ; qu'ils soient tous vivement remerciés de la considération qu'ils nous accordent. Nous leur faisons vraiment confiance pour peser sur la préservation des moyens techniques et financiers dans les domaines sociaux et environnementaux.



Concernant le budget prévisionnel 2026, nous espérons une hausse de 84 341 € afin de pérenniser les projets et ainsi les postes en lien. Ce budget reste ambitieux, prudent avec encore de fortes incertitudes. A noter :

- Les produits constatés de l'année 2025 (106 877€) apportent une certaine assurance a ce budget ;
- Appuyé par la **stabilité et robustesse de l'Union Régional des CPIE et du Parc Régional des Grands Causses** ;
- Ou encore l'attente **de déploiement de projets avec nos partenaires** tel que le Pays cœur d'Hérault, Syndicat centre Hérault ou encore Pays Viganais ou Causses Aigoual Cévennes nous laisse maintenir l'espoir de cette avancé.
- Nous restons **cependant prudents avec la baisse générale des subventions publiques** et sur des gros projets en cours de déploiement tel que Polliniz'acteurs (financement FEDER, OFB, FNAD via l'UR CPIE) ou encore l'agence de l'eau Rhone » Méditerranée Corses ou encre le déploiement de nouveau Atlas de la biodiversité et la mise en œuvre de leur plan d'action à l'échelle locale.

Enfin, Il faut compter sur la mobilisation sans faille de l'équipe qui répond à des appels à projets, suscite de nouveaux projets, conduit les actions en mobilisant toutes ses compétences. On peut leur adresser nos plus vives félicitations. On peut insister sur les grandes compétences développées par l'association, une vraie richesse dont le territoire peut s'enorgueillir.

Pour finir, il **nous faut remercier les autres membres du Bureau** : Claire, Présidente ainsi que tout le Conseil d'administration, qui permettent et facilitent le bon déroulement des opérations et témoigner de l'estime qu'on porte tous, à l'équipe.

Pour finir, nous **remercions chaleureusement les communes pour leur soutien au CPIE et par ce biais-là au territoire et sa richesse.**

Présentation du compte de résultat 2025 et du budget prévisionnel 2026

ANNEXE : Compte de résultat 2025 + prévisionnel 2026 + Bilan au 31 décembre 2025 + Power point de présentation

ANNEXE : Rapport du Commissaire aux comptes + Expert-comptable

1 Approbation du rapport financier 2025 excédentaire de 13 237€ VOTE A L'UNANIMITE

2- Approbation budget prévisionnel 2026 équilibré VOTE A L'UNANIMITE

3- Affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2025 (+ 13 237 €) en report à nouveau, augmentant d'autant les fonds propres de l'association (38 512€ au 31/12/2025) VOTE A L'UNANIMITE

Gouvernance et vie associative

Gouvernance actuelle

- ❖ **Présidente** : Claire Van Der Horst – Commune de la Lavalette – Communauté des communes Lodévois Larzac Vice-présidente et Pays cœur d'Hérault Agriculture et Environnement
- ❖ **Vice-Président** : Christian RANDON – Commune de Sorbs
- ❖ **Vice-Présidente** : Sophie DURAND – Groupement de Vulgarisation Agricole des causses gardois
- ❖ **Vice-Président** : Fabrice GRILLON - Individuel
- ❖ **Vice-Président** : José POZO – Groupement d'Intérêt Cynégétique et Faunistique du Larzac Méridional
- ❖ **Trésorière** : Claudie HOUSSARD – Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
- ❖ **Vice-Trésorier** : Régis VALGALIER – Commune de Trèves_ PETR Causses et Cévennes
- ❖ **Secrétaire** : Laurent PONS – Commune de Vissec - Président Syndicat Mixte du grand site du Cirque de Navacelles
- ❖ **Vice-Secrétaire** : Norbert CAUSSE – Fédération départementale des chasseurs du Gard
- ❖ **Membre CA** : Jean TRINQUIER – Maire du Caylar
- ❖ **Membre CA** : Xavier TEISSERENC - Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie 30 et 34
- ❖ **Mathieu Daval** : individuel

Report du montant des cotisations

Membre actif	Cotisation 2025	Cotisation 2026
<i>au titre d'une commune</i>	120	120
<i>au titre d'une structure socioprofessionnelle, d'un organisme public ou consulaire</i>	120	120
<i>au titre d'une association</i>	35	35
<i>Membre individuel</i>	10	10

VOTE A L'UNANIMITE

Assemblée générale re-élective

	Gouvernance 2023-2025			Postulant 2026-2028			Collèges (8 places/collège soit 32 places)	
Claire Van Der Horst	1	Présidente	Commune de la Lavalette t	1	Commune de la Lavalette	COMMUNE 34		
Christian RANDON	2	Vice-Présidente	Commune de Sorbs	2	Commune de Sorbs	COMMUNE 34		
Sophie DURAND	3	Vice-Présidente	Groupement de Vulgarisation Agricole des causses gardois					
Fabrice GRILLON	4	Vice-Présidente	Commue de La Vacquerie et Saint Martin de Castrie	3	Commune du Bosc	COMMUNE 34		
José POZO	5	Vice-Présidente	Groupement d'Intérêt Cynégétique et Faunistique du Larzac Méridional					
Claudie HOUSSARD	6	Trésorière	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie	4	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie	ASSOCIATION		
Régis VALGALIER	7	Vice-Trésorier	Commune de Trèves	5	Individuel	INDIVIDUEL		
Jacques Olivier				6	Commune de Trèves	COMMUNE 30		
Laurent PONS	8	Secrétaire	Commune de Vissec					
Norbert CAUSSE	9	Vice-Secrétaire	Fédération départementale des chasseurs du Gard					
Jean TRINQUIER	10	CA	Maire du Caylar	7	Maire du Caylar	COMMUNE 34		
Xavier TEISSSERENC	11	CA	Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie 30 et 34					
Mathieu DAVAL	12	CA	Individuel	8	Individuel	INDIVIDUEL		
Aurélia TROUPEL				9	Individuel	INDIVIDUEL		
Guillaume PERIER				10	Agriculteur/ Individuel	SOCIO PRO		
Sophie Pradel				11	Agriculteur/ Individuel	SOCIO PRO		

Récap

			Hérault	Gard
COMMUNE 34	7	sur 8	5	2
ASSOCIATION	2	sur 8	1	1
INDIVIDUEL	4	sur 8	3	1
SOCIO PRO	1	sur 8	1	
	14	sur 32	10	4

			
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ACMLV - CPIE CM - 2026-2028			
Elus à l'AG du 19 juin 2026			
		Collèges	Bureau
Fabrice GRILLON	Commune Le Bosc	COMMUNE 34	Président
Claire VAN DER HORST	Commune La Lavalette	COMMUNE 34/ SOCIO PRO	Vice-présidente
Arnaud MARTIN / Claudie HOUSSARD	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie	ASSOCIATION	Trésorier(e)
Christian RANDON	Commune de Sorbs	COMMUNE 34	Vice-trésorier(e)
Mathieu DAVAL	Individuel	INDIVIDUEL	Secrétaire
Sophie PRADEL	Commune de St Michel, présidente site N2000	COMMUNE 34	Vice-Secrétaire
Régis VALGALIER	Commune de Trèves/puis individuel	INDIVIDUEL	
Emilie LEROY/ Jacques OLIVIER	Commune de Trèves	COMMUNE 30	
Laurent PONS / Yasmine COISSIEUX	Commune de Vissec	COMMUNE 30/ SOCIO PRO	
Norbert CAUSSE	Fédération départementale des chasseurs du Gard	ASSOCIATION	
Jean TRINQUIER	Commune du Caylar	COMMUNE 34	
Aurélia TROUPEL	Individuel	INDIVIDUEL	
Guillame PERIER	Individuel	INDIVIDUEL/ SOCIO PRO	
Charles COMPAN	Syndicat des éleveurs	SOCIO PRO	

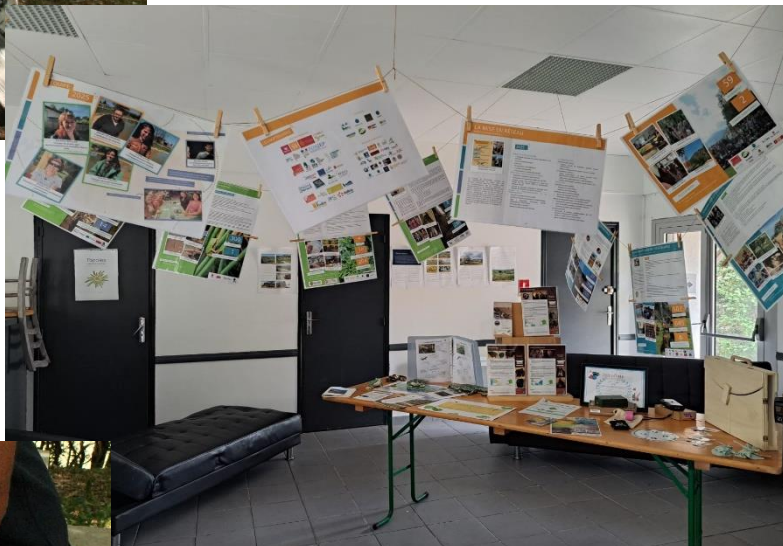


VOTE A L'UNANIMITE

Ateliers tournant en groupes

L'assemblée générale s'est terminée par 3 temps d'échanges lors d'ateliers tournants :

1. Agro pastoralisme et N2000
2. Biodiversité Chauves-souris et Restauration mares
3. Sensibiliser et Mettre en réseau



Le président, M Fabrice Grillon